



*"Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code Electoral, l'éditorial du maire sera suspendu jusqu'au renouvellement du prochain conseil municipal".*

## La Gazette de Saint-Estèphe

### MENUISIER MAIS AUSSI LUTHIER...

### Joël Arnaud, l'homme du bois !



*Dans chaque être humain, un artiste sommeille. Joël Arnaud confirme l'adage. Dans son atelier qui fleure bon les essences diverses, il travaille les bois avec passion, donnant à la matière brute une vie nouvelle que ce soit pour de simples volets ou, plus surprenant, pour des guitares toutes plus originales les unes que les autres...*

L'homme est discret, semble un peu timide même. L'apanage certain des artistes hors de leur zone de confort... Joël Arnaud peut se targuer d'avoir un parcours professionnel peu commun. Géomètre dans une première vie, il le concède : *«je ne m'y retrouvais pas...»*. 2005 allait être l'année du grand changement : *«la menuiserie m'attirait (ndlr : son père était menuisier à Pauillac). De mes jeunes années, je retiens tout ce que j'ai pu apprendre auprès de mon père. Mais cela ne me suffisait pas. J'ai donc préparé un CAP chez les Compagnons du Devoir»*. Conservant l'outillage et les machines de son propre père, Joël Arnaud s'installe alors à son compte. Son installation à Saint-Estèphe est une évidence et il profite d'une opportunité pour y installer son antre dans un des hameaux de la commune.

Son savoir-faire est rapidement reconnu et Joël Arnaud est recruté par le Château Pontet Canet où il restera 5 ans et aura la responsabilité de tout ce qui relève de la menuiserie dans le bâti : volets, portes intérieures, meubles de dégustation... : *«quatre ou cinq châteaux dans le secteur ont leur propre*

*menuisier. Cela contribue à leur image»*.

Depuis 2012, l'artisan travaille pour des particuliers. Meticuleux, à l'écoute, il aime à prouver que le bois, travaillé dans les règles de l'art, offre une durée de vie bien supérieure à tout autre matériau, quelle que soit la commande : *«ça va d'un simple meuble à réparer, de volets qui ont besoin d'une seconde vie ou d'un parquet à poser. Il est évidemment facile d'acheter du «tout fait» mais la qualité du travail d'un artisan est incomparable»*.

Fort de ses savoir-faire, Joël Arnaud ne se limite pas aux commandes des particuliers. Fin musicien, il met son art au service de sa passion et consacre une partie de son temps à la lutherie...

### Quand la musique est bonne...

Il y a quelques années, J. Arnaud se fabriqua une basse et une guitare pour son usage personnel. La conception de ces instruments lui procura un plaisir tel qu'il eut l'idée de faire partager son expertise à d'autres passionnés de musique tout en s'inscrivant parmi la quarantaine de luthiers français : *«je m'adresse essentiellement à des musiciens aguerris qu'ils soient guitaristes professionnels ou professeurs de musique. Je ne conçois que des guitares et des basses électriques ce qui implique que je suis en capacité de procéder à l'installation de toute la partie électronique. Ma clientèle s'est construite grâce au bouche à oreille. Ainsi, mes instruments sont aussi bien à Bordeaux, Libourne ou Marseille. Yarol Poupaud, l'ex guitariste de Johnny Hallyday a même joué tout un concert avec une de mes guitares. Mes instruments sont référencés sous la marque Jaag pour Joël Arnaud Atelier Guitares»*.

Pour se promouvoir, J. Arnaud participe aussi tous les ans au Salon de la Guitare à Bordeaux, ce qui lui permet de présenter 5 de ses réalisations.

En fonction des demandes, il s'applique à sélectionner les bois en fonction de leurs qualités mécaniques mais aussi sur les possibilités de finition.

Saint-Estèphe, terre d'artistes...

### Retrouvez Joël Arnaud sur Facebook :

- Guitares Jaag pour ce qui touche à la lutherie
- **J. Arnaud** - Menuiserie - Ebénisterie. Téléphone : **06 78 76 10 11**



La Gazette de Saint-Estèphe est un document mensuel édité et distribué par la mairie de Saint-Estèphe sous la responsabilité de Mme Michelle Saintout, maire.

#### Contacts :

Mairie de Saint-Estèphe : 05 56 59 35 93  
 mairie@[mairie-saint-estephe.fr](mailto:mairie-saint-estephe.fr) • [www.mairie-saint-estephe.fr](http://www.mairie-saint-estephe.fr)  
 Impression sur 135g PEFC [www.lateliergraphique.com](http://www.lateliergraphique.com). Ne pas jeter sur la voie publique



## St Seurin-St Estèphe Football Club Les signaux sont au vert !

Le football local se porte bien. En cette fin janvier, les footballeurs locaux peuvent se montrer sereins. En départementale 2, l'équipe fanion occupe la 8e place dans une poule relevée et compte 2 matchs en retard.

Les réservistes, en départementale 4, sont solidement ancrés à la 2e place avec 19 points et un match en retard. Ils vous donnent rendez-vous le dimanche 8 février au stade municipal :

A 13 heures, l'équipe B recevra La Bastidienne.

A 15 heures, l'équipe A accueillera l'AS St Aubin de Médoc.

## ELECTIONS MUNICIPALES

### Infos pratiques !

Pour rappel, les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains.

Si ce n'est déjà fait, il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Deux possibilités vous sont offertes :

\* Vous inscrire en ligne (**Date limite : le 4 février**);

\* Vous inscrire en mairie (**Date limite : le 6 février**).

## ORDURES MENAGERES

### Quelques règles à respecter !

La collecte des ordures ménagères s'effectue chaque semaine selon une programmation établie par le SMICOTOM et a fait l'objet d'une information dans chaque foyer de la commune. Il est important de respecter le jour de collecte et le contenu du ou des bacs.

De même, il est essentiel de ne pas laisser les bacs en bord des voies de circulation, une fois vidés. En fonction des conditions météorologiques (notamment en cas de vents forts), ceux-ci peuvent présenter un danger pour les usagers de la route.

## EVENEMENT MAJEUR !

### La fête sera belle !



## A VOS AGENDAS ...

- Le 7 février : **repas des Aînés**.
- Le 15 février : **concours de tir à l'arc**.
- Le 22 février : **repas du Comité des Fêtes**.
- Le 28 février : **loto de Pays Médoc Rugby**.

## LE BUS EN +

### Le rendez-vous du mois

Le Département prend soin de vous et facilite l'accès aux droits.

Ainsi, le Bus en + sera à votre disposition le mardi 24 février et sera stationné de 9h30 à 12h, place de la Mairie. Des spécialistes pourront vous épauler dans vos démarches concernant la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

## PANNEAU POCKET

### L'indispensable application !

Différents événements récents ont prouvé, si besoin, l'utilité de pouvoir communiquer en temps réel et être informé de la meilleure des façons en toute transparence.

Il est ainsi toujours temps de télécharger l'application «Panneau Pocket» sur votre téléphone.

N'hésitez pas!

## POUR ET AVEC VOUS !

### La Gazette

### est à votre disposition !

Chaque mois, la Gazette de Saint-Estèphe vous est servie gratuitement dans votre boîte aux lettres. Outre le fait de mettre en exergue certaines «personnalités» de notre territoire, cette publication se veut être un lien vous permettant d'être informé de différents événements.

Si vous souhaitez annoncer une manifestation, n'hésitez pas à transmettre vos informations à la mairie avant le 20 du mois précédant le déroulement de votre organisation.

## L'INFORMATION PARTAGEE

### Plusieurs canaux

### à votre disposition !

Outre les réseaux sociaux, plusieurs canaux d'information sont à votre disposition :

L'application «Panneau Pocket» évoquée ci-dessus et la Gazette. Le site internet de la mairie regorge lui aussi d'informations pratiques (obtention de documents officiels, permanences de différents organismes, etc...).

Sur ce même site, vous trouverez aussi les compte-rendus de différentes réunions et notamment ceux des différents conseils municipaux qui, rappelons-le, sont des réunions publiques.

De même, vous aurez à portée de main des renseignements concernant les différentes associations de la commune, un agenda ainsi que des renseignements sur des manifestations à venir.

Pour y accéder, rien de plus simple :

**mairie-saint-estephe.fr**

